Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

UE – L’autorisation du soja Mon 89788 bientôt devant le Conseil

Par Anne FURET

Publié le 29/09/2008, modifié le 27/03/2025

Le soja Mon 89788, également appelé Roundup Ready 2, est génétiquement modifié pour tolérer un herbicide. Il est autorisé à la culture et à l’alimentation animale et humaine aux Etats-Unis, au Canada et au Japon, et seulement pour l’alimentation animale et humaine en Australie.
Actuellement, cette PGM poursuit en Europe une procédure d’autorisation pour l’alimentation animale et humaine (il ne s’agit pas dans ce cadre d’en autoriser la culture). Le 29 septembre, les représentants des Etats qui composent le comité de la chaîne alimentaire n’ont pas atteint la majorité qualifiée nécessaire à l’adoption de la proposition de la Commission en vue d’autoriser la PGM [1]. Il reviendra au Conseil de se prononcer dans quelques semaines sur cette autorisation, et à défaut de majorité qualifiée, c’est la Commission qui prendra la décision.
Le 11 juillet 2008, l’Autorité européenne de sécurité alimentaire a rendu un avis selon lequel le soja Mon 89788 "n’est pas susceptible de présenter d’effet négatif pour la santé humaine, animale ou pour l’environnement". Selon la direction générale Santé et Consommation de la Commission (DG SANCO), cette PGM pourrait être autorisée dans l’UE début 2009 [2].

[1] http://www.gmo-compass.org/eng/gmo/...

[2] http://ec.europa.eu/food/committees...

Adresse de cet article : https://infogm.org/ue-lautorisation-du-soja-mon-89788-bientot-devant-le-conseil/